

## AVIS DE RECRUTEMENT

**LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT  
BEARN**

48 communes - 33 000 habitants  
(Département des Pyrénées-Atlantiques)

Recrute

### **DIRECTEUR (RICE) DE L'ESPACE SOMPORT ET DU FORT DU PORTALET Sur la base du cadre d'emploi d'Ingénieur territorial ou d'Attaché territorial TEMPS COMPLET**

La Communauté de Communes du Haut-Béarn, via une régie d'exploitation, gère l'**Espace Somport**, situé au Col du Somport en vallée d'Aspe. Station transfrontalière, à 1650 mètres d'altitude, elle est localisée en zone cœur du Parc national des Pyrénées. En période de neige, elle propose un domaine skiable de 25 km de pistes nordiques tracées, un itinéraire raquettes et des activités annexes dont la location de matériels (ski, raquettes, luge), un restaurant et un espace bien-être.

Souhaitant renforcer l'attractivité de cet équipement et dans le cadre d'une ouverture toute l'année, le bâtiment d'accueil de l'Espace Somport a fait l'objet d'une importante réhabilitation, et la régie du Somport développe désormais une exploitation annuelle orientée vers la découverte de la nature et des activités de loisirs de pleine nature : balades familiales et ludiques, sentier découverte, escape game, location de VTT, randonnées accompagnées en trottinettes électriques...

Nombre de salariés : 6 personnes à l'année, jusqu'à 11 saisonniers supplémentaires en hiver et 2 saisonniers supplémentaires en été.

La Communauté de Communes du Haut-Béarn est également propriétaire du **Fort du Portalet**, à Etsaut en vallée d'Aspe.

Installé contre une falaise dominant le gave d'Aspe, il fait face au chemin de la Mâtüre. Construit en 1842 sous ordre de Louis Philippe pour protéger la route du col du Somport contre des incursions espagnoles, il doit sa célébrité aux personnalités politiques qui y furent internées sous le régime de Vichy Blum, Daladier, Reynaud, Mandel, Gamelin... puis, après-guerre Pétain. Il a été classé monument historique en 2005.

Suite aux travaux des passerelles d'accès, des travaux de mise en sécurité et de mise en tourisme, et via une régie d'exploitation, les conditions de découverte du Fort vont évoluer à partir de juillet 2025, et sont envisagées ainsi :

- Un accueil sur site avec un espace billetterie/boutique/snack
- Des visites guidées et un accès découverte en autonomie restreint
- Ouvert tous les jours en juillet/août, 4 jours par semaine en mai/juin/septembre/octobre  
2 jours par semaine en mars/avril/novembre/décembre
- Des animations ou événements ponctuels.

La gestion de la billetterie et la promotion du site se feront en partenariat avec l'Office de Tourisme du Haut-Béarn.

Nombre de salariés (temps partiel) : 3 personnes à l'année et 2 saisonniers supplémentaires l'été.

Le(a) directeur(rice) devra répartir son temps de travail entre les 2 sites sachant qu'il y a une plus forte activité en hiver à l'Espace Somport et une plus forte activité en été au Fort du Portalet.

## **MISSIONS :**

Placé(e) sous la responsabilité hiérarchique de la Cheffe de Pôle Politique Tourisme, le (a) directeur(rice) aura pour mission de diriger les deux équipements touristiques et d'assurer leur fonctionnement et leur développement :

### Activités principales

- Assurer la direction de l'Espace du Somport et du Fort du Portalet
- Proposer un projet de développement d'activités ou d'événements en lien avec les politiques de développement touristique et culturel de la CCHB
- Elaborer et suivre le budget des 2 régies en lien avec le Pôle Politique Touristique
- Définir et mettre en œuvre l'organisation générale et technique des sites
- Assurer le management et la gestion du personnel nécessaire à l'exploitation des équipements
- Proposer les recrutements, et faire appliquer les consignes de sécurité au travail avec les services associés
- Définir et mettre en œuvre un plan de communication en partenariat avec l'Office de Tourisme du Haut-Béarn
- Gérer les outils de communication mis en place (sites internet et pages facebook...)
- Organiser la chaîne des secours pour l'Espace Somport
- Assurer le rôle de régisseur des régies
- Procéder aux achats de fonctionnement (fournitures, matériels, prestations) et d'investissements dans le respect du Code des marchés publics
- Proposer la tarification des différentes activités
- Réaliser les rapports d'activités.

### Activités secondaires

- Assurer ponctuellement les services d'accueil, billetterie, snack/caféteria, location de matériels en cas d'absence du personnel ou de pics de fréquentation.

## **PROFIL :**

### Qualifications et expériences professionnelles :

- De formation supérieure (Ingénieur, école de commerce, master,...)
- Expérience confirmée dans la gestion d'une structure d'activités nordiques et/ou de loisirs
- Homme/femme de terrain, polyvalent, ayant la capacité à travailler sur des sujets d'organisation, de gestion et de développement touristique
- Formation secours souhaitée
- Carte professionnelle de guide-conférencier souhaitée.

### Compétences nécessaires

- Savoir
  - ✓ Aptitudes confirmées au management d'équipe et à la gestion de projets
  - ✓ Connaissances en matière d'exploitation de domaines skiables et d'activités de loisirs
  - ✓ Connaissance des enjeux d'un monument historique
  - ✓ Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales
  - ✓ Maitrise des règles budgétaires et comptables de la comptabilité publique
  - ✓ Maitrise de l'espagnol

- ✓ Maitrise de l'informatique
- ✓ Maitrise des règles de sécurité (site et personnel).
  
- Savoir faire
  - ✓ Capacité à proposer un projet de développement et une stratégie marketing et de communication pour les 2 sites
  - ✓ Elaborer et gérer un budget
  - ✓ Rédiger des rapports, des bilans, des notes
  - ✓ Hiérarchiser les urgences et les échéances
  - ✓ Organiser les activités et les services
  - ✓ Gérer le personnel
  - ✓ Gérer les conflits
  - ✓ Capacité à échanger avec les élus et mettre en œuvre leurs orientations
  - ✓ Capacité à rendre compte à sa hiérarchie et à l'élu référent.
  
- Savoir être
  - ✓ Aisance sur le terrain et polyvalence
  - ✓ Esprit de méthode et de rigueur
  - ✓ Réactivité, adaptation
  - ✓ Grande disponibilité, confidentialité
  - ✓ Sens de l'initiative, des responsabilités, de prise de décision, du contact, de la relation et de l'animation, sens du service public
  - ✓ Travail en équipe.

#### **CONDITIONS DE TRAVAIL ET CONTRAINTES PARTICULIERES :**

- 35 heures hebdomadaires à répartir sur les 2 sites selon les pics d'activités et saisons.
- Déplacements fréquents sur le territoire du Haut-Béarn – déplacements occasionnels sur les communes espagnoles limitrophes.
- Travail les week-ends et pendant les vacances scolaires en saison.
- Disponibilité – flexibilité : horaires irréguliers, avec amplitude variable en fonction des obligations du service public.
- Permis B obligatoire.
- Véhicule de service à disposition.

#### **DEPOT DES CANDIDATURES :**

Adresser une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae détaillé (et le cas échéant, du dernier arrêté de position administrative et des comptes rendus d'entretien annuels des 3 dernières années) **avant le 30 octobre 2024** à :

**Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Haut Béarn**

**CS 20067**

**64402 OLORON STE MARIE CEDEX**

**Ou par courriel : [accueil@hautbearn.fr](mailto:accueil@hautbearn.fr)**

A noter que les convocations à l'entretien seront envoyées par messagerie électronique.

**La date prévisionnelle de prise de poste est le 1<sup>er</sup> janvier 2025**, toutefois cette date peut éventuellement évoluer en fonction du contexte actuel de l'accès à l'Espace du Somport. Aussi, la date effective de prise de poste sera précisée lors des entretiens devant le jury.

Pour tout renseignement sur le poste, s'adresser auprès de Madame NOUSSITOU, Responsable du Pôle Politique touristique au 05 59 10 35 70. Pour tout autre renseignement, contacter Madame HIREL, Directrice des Ressources Humaines, au même numéro.